

## FINANCE : Face à l'incendie financier, Bruxelles veut jouer les pompiers

**Date de parution:** Jeudi 2 octobre 2008

**Auteur:** Richard Werly, Bruxelles

**INITIATIVES. Le moment est venu, selon la Commission européenne, de pousser l'idée d'un régulateur européen du secteur bancaire. D'autres propositions seront présentées samedi à Paris.**

José Manuel Barroso ressemble de plus en plus à l'hyperactif Nicolas Sarkozy. Pas question d'apparaître passif à l'heure où la crise financière continue de menacer. Le président de la Commission européenne a annoncé hier qu'il se rendrait samedi au sommet de Paris convoqué par le président français avec une salve de propositions pour mieux contrôler les risques pris par les banques.

Sans donner de détails, l'ancien premier ministre portugais a d'abord confirmé que ses services planchaient sur un «mécanisme commun» de réaction aux crises financières. Avant que l'annonce - démentie ensuite - d'un plan français de création d'un fonds doté de 300 milliards d'euros ne commence à circuler...

Coopération

Si le montant et le montage de ce «mécanisme» seront sans doute âprement négociés, la «coopération des différents systèmes» nationaux pour protéger les dépôts bancaires des particuliers sur le continent paraît donc acquise. Une proposition concrète, tirée des discussions de ce week-end, pourrait être présentée aux Vingt-Sept lors du sommet européen des 15 et 16 octobre à Bruxelles. Contestée par les experts, qui craignent une nouvelle bureaucratie financière, une autre proposition est mise sur le tapis par la Commission: la création d'un «collège» européen de superviseurs nationaux chargé d'améliorer la surveillance des groupes bancaires transfrontaliers. Le commissaire au Marché intérieur, Charlie McCreevy, en a défendu le principe tout en reconnaissant «les fortes réticences des Etats membres». Les pays tiers, comme la Suisse ou la Norvège, pourraient s'y associer. «Le principe de ce collège est qu'il serait ouvert, a-t-il déclaré au Temps. Si nos partenaires veulent s'y joindre, ils seront bienvenus.»

La Commission européenne sait toutefois qu'elle marche sur des œufs institutionnels. N'ayant pas de compétence en matière de supervision financière, ses services profitent de leur monopole d'initiative pour avancer des idées, mais guère plus. Le reste est du ressort du Conseil Ecofin. D'où la prudence du très libéral commissaire Charlie McCreevy, encore interpellé en début de semaine au Parlement européen pour sa défense des fonds spéculatifs. «Ce sujet est difficile, très difficile», a-t-il sans cesse répété hier.

D'autres propositions de la Commission européenne visent à limiter davantage les prêts que les banques peuvent octroyer à un emprunteur, en particulier pour les prêts interbancaires. Ou encore à améliorer la gestion des risques liés aux opérations souvent hautement spéculatives de titrisation, qui consistent à transformer des créances en titres vendus à des investisseurs sur les marchés. De plus, une modification des règles comptables, pour éviter des dépréciations trop brutales par les banques de leurs actifs dans les bilans, est également préconisée.

### Haro sur «l'homme des banquiers»

Richard Werly

**La crédibilité du commissaire européen au Marché intérieur, Charlie McCreevy, mise en cause.**

L'homme est pugnace. Pas question, pour le très libéral Charlie McCreevy, d'endosser une part de responsabilité dans la crise financière. «Je n'ai pas fait chuter Bear Sterns, ni provoqué les problèmes de Fortis», s'est-il défendu hier, dans la salle de presse de la Commission. Car beaucoup ne voient pas comme l'homme de la situation cet ancien ministre des Finances irlandais, parrain de la bulle spéculative immobilière insulaire, peu favorable à la régulation...

Son rôle, d'ailleurs, s'annonce limité. Les révisions proposées hier par la Commission n'entreront sans doute pas en vigueur avant deux ans. Pas question non plus, pour l'intéressé, d'emprunter la voie de ceux qui souhaitent, en plus des banques, accroître la régulation des fonds spéculatifs et, plus généralement, du monde de la finance: «Les fonds n'ont pas provoqué cette crise a-t-il répété hier. Les perdants sont au contraire les détenteurs d'actions. Le diagnostic doit être juste.»

Déjà dans la ligne de mire pour avoir publiquement avoué à Dublin avant le «non» irlandais au Traité de Lisbonne qu'il n'avait pas lu le document, Charlie McCreevy a, avec la crise, aggravé son cas.